

Le saumon est de retour à Louvigné, 50 ans après

La veille de Noël, les techniciens rivière du département ont fait une belle découverte dans le Beuvron. Le poisson roi y fait son retour, quelques mois après la suppression d'un ouvrage.



Pierric Cordouen montre sur la Glaine, un affluent de la Sélune, les radiers qui pourraient plaire au saumon pour frayer.



Pourquoi ? Comment ?

Quand a-t-on repéré le retour du saumon ?

Cinquante ans qu'il n'avait pas pointé sa robe argentée dans les eaux bretonnes du Beuvron. La veille de Noël, le technicien rivière de Louvigné communauté et les agents de la fédération de pêche d'Ille-et-Vilaine ne pouvaient espérer un plus joli cadeau. « Douze frayères ont été repérées et un saumon de 70 cm a même été observé entre Le Ferré et Saint-Georges-de-Reintembault, explique Pierric Cordouen, le technicien de la communauté de communes. Et il se peut que l'on soit passé à côté de certaines autres. »

Comment le saumon se reproduit-il ?

Pour les profanes, la frayère c'est un peu le nid des poissons. Après avoir fait des réserves dans les océans du Grand Nord, le saumon profite des pluies automnales pour remonter la partie supérieure du Beuvron afin de se reproduire dans des zones de frayères.

Courant décembre ou janvier, une fois les œufs fécondés sur les radiers – ces zones où le courant est plus rapide et la profondeur plus faible – le couple s'agite au fond de l'eau, mélangeant cailloux et œufs pour former une sorte de dôme. Les petites pierres alors retournées sont plus claires, ce qui permet de repérer les frayères.

Pourquoi le saumon est-il revenu ?

Cette découverte intervient seulement quelques mois après la suppression, début septembre, du seuil de la pisciculture de Valjoie, à Montjoie-Saint-Martin (Manche). Avant cela, en 2013, un autre ouvrage du Beuvron empêchant leur migration avait été démantelé, au lieu-dit du Moulin-Rouland. Des travaux de renaturation avaient également permis que le cours d'eau retrouve son lit originel. « La continuité écologique, c'est-à-dire la libre circulation piscicole et le libre transit sédimentaire, a ainsi été rétablie », précise le technicien.

Comment aller plus loin ?

L'impact a été quasi immédiat dans

le Beuvron. On peut facilement imaginer que la suppression d'autres ouvrages, comme les barrages hydroélectriques de Vezins ou de la Roche-qui-boit, situés dans la Manche – « la question est à l'étude », selon le ministère de l'Écologie – permettrait un retour en force du saumon dans la vallée de la Sélune.

Il est urgent d'agir, car leur population est en chute libre à cause de la surpêche, des maladies parasitaires et de la non-restauration de la continuité écologique.

« Le saumon est une espèce opportuniste, reconnaît Pierric Cordouen. Mais elle n'est pas en très grande forme. »

Antoine VICTOT.